

Sentier de l'Anguille

Distance **7 km**

Départ (Commune de départ) :
SAINT-SULPICE-DE-GRIMBOUVILLE

GPS latitude :
49.3765960

GPS longitude :
0.44613718

Catégories : Sentier d'interprétation

Chemins goudronnés : 1%

ITINÉRAIRE OUVERT AUX PRATIQUES SUIVANTES

A pied

Durée : 02:00

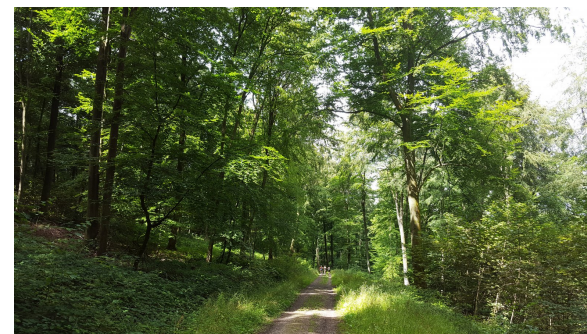
Difficulté : Facile

DESCRIPTIF

Classés d'intérêt national, les marais de Saint-Sulpice-de-Grimbouville, l'une des rares tourbières de France, abritent une faune et une flore d'exception. Dans ce paysage aux panoramas spectaculaires, le Sentier de l'Anguille et ses haltes pédagogiques permettent la découverte ludique et sensorielle d'un site qui figure parmi les tout premiers Espaces Naturels Sensibles de l'Eure.

INFOS +

L'un des deux anciens lavoirs de St Sulpice-de-Grimbouville, qui sont alimentés par de belles sources, présente un petit baptistère qui remonterait à l'aube de la chrétienté. La légende raconte que l'on y baignait les enfants rachitiques : s'ils survivaient, ils devenaient grands et forts...



© ADT de l'Eure, H. Macquart

Trail

Durée : 00:50

Etape 1 : Dos au parking, traverser la RD 312 et faire le tour de la maison médiévale. Après avoir admiré le panorama depuis la table d'orientation, descendre à droite le chemin qui mène aux sources.

Etape 2 : Traverser la passerelle vers les marais qui marque le début du parcours d'interprétation jalonné de 16 panneaux pédagogiques sur la faune et la flore. Au premier croisement (avec le retour), continuer tout droit puis à droite au niveau de la barrière qui marque l'entrée technique servant à l'entretien du site.

Etape 3 : Au coude, laisser un premier chemin sur votre droite et traverser le fossé pour suivre le chemin qui longe le fossé tout droit et permet d'observer un nid de cigogne.

Etape 4 : Emprunter le chemin sur pilotis qui enjambe l'ancien lit de la Risle (avant sa canalisation pour la navigation au XIXe siècle). Puis traverser le bois jusqu'à la Risle.

Etape 5 : Après avoir observé le niveau de la marée sur la Risle maritime, revenir légèrement sur ses pas pour continuer le chemin qui traverse le bois.

Etape 6 : Au croisement avec l'ancien chemin de halage qui mène à Pont-Audemer, tourner à droite et poursuivre dans le bois.

Etape 7 : Après la passerelle qui enjambe le fossé, traverser les herbages en faisant attention de ne pas toucher les fils électriques de part et d'autre du chemin.

Etape 8 : Au croisement, prendre à gauche le chemin en herbe qui offre un large panorama ouvert sur toute la vallée

Etape 9 : Enjamber la passerelle qui mène à la mare puis tourner à gauche vers la maison médiévale. Après la première passerelle de l'aller, prendre tout droit vers l'église et son if classé afin de découvrir le panorama sur la vallée sous un angle différent et poursuivre la découverte du patrimoine.